

Désengagement climatique : que faire face à la « démission silencieuse » des banques canadiennes?



Résumé du rapport

Il existe un large consensus sur la nécessité de réorienter massivement les financements privés des énergies fossiles vers les solutions climatiques si nous voulons atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Le Canada pourrait et devrait être un chef de file en matière d'alignement des financements privés sur nos objectifs climatiques, car nos banques représentent une part considérable du problème. En 2022, la RBC était le plus important bailleur de fonds du charbon, du pétrole et du gaz, tandis que les banques Scotia, TD, BMO et CIBC se sont toutes classées dans le top 15 des banques mondiales. Collectivement, elles ont fourni plus de 1000 milliards de fonds aux compagnies de

charbon, de pétrole et de gaz depuis la signature de l'Accord de Paris.

Or, les banques canadiennes tentent de s'abriter derrière les lois antitrust étatsuniennes pour abandonner discrètement leurs engagements en faveur net zéro en matière de climat.

D'une part, les banques sont de plus en plus montrées du doigt, notamment par les journalistes, en raison de leur réticence à mettre en œuvre les nouveaux critères scientifiques net zéro et leurs propres engagements climat. Leur soutien continu aux combustibles fossiles indique en outre qu'elles dépassent toutes les « lignes rouges de l'écoblanchiment » des Nations Unies.

Les banques canadiennes respectent-elles les lignes rouges de l'ONU en matière d'écoblanchiment?				
Critères de l'ONU concernant les engagements des banques en faveur du « Net zéro »				
	Ne pas financer l'expansion des combustibles fossiles	Réduire de 50% émissions financées d'ici à 2030	Fixer des objectifs de réduction en termes d'émissions absolues	Ne pas exercer de pression contre les politiques zéro émission nette
RBC	X	X	X	X
Banque Scotia	X	X	X	X
TD	X	X	X	X
BMO	X	X	Partiellement	X
CIBC	X	X	X	X

D'autre part, les politiciens républicains aux États-Unis et les intérêts de l'industrie fossile exigent qu'elles renoncent à tout effort visant à éliminer progressivement le financement des énergies fossiles, sous peine d'être accusées de collusion en vertu de la législation antitrust. Les banques utilisent ces menaces législatives venant du sud de la frontière pour faire valoir qu'elles ne peuvent être tenues de respecter les normes établies par des

programmes volontaires tels que *Race to Zero*.

La solution à ce dilemme est simple : codifier dans la loi les critères net zéro (que les banques affirment s'être engagées à atteindre), car une entreprise ne peut être « de connivence » si elle se contente de respecter les exigences réglementaires.

L'écoblanchiment pratiqué par les banques et les menaces législatives proférées par l'industrie illustre de façon frappante combien les programmes volontaires ont atteint la limite de leur efficacité. Il est temps que notre gouvernement fédéral, pour reprendre les termes d'une motion actuellement examinée au Parlement et soutenue par plusieurs partis, « utilise tous les outils législatifs et réglementaires dont il dispose pour

aligner le régime financier du Canada avec l'Accord de Paris adopté par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ».

Le gouvernement peut utiliser les lignes rouges de l'ONU sur l'écoblanchiment comme point de départ de ce programme de réforme législative et réglementaire.

DÉSENGAGEMENT CLIMATIQUE : QUE FAIRE FACE À LA « DÉMISSION SILENCIEUSE » (QUIET QUITTING) DES BANQUES CANADIENNES?

**Une
reconnaissance
croissante
des effets
déstabilisateurs
du financement
des combustibles
fossiles sur
le climat et le
système financier**

Les milieux universitaire et politique s'accordent à dire qu'éviter les pires effets des changements climatiques implique une réorientation massive des investissements des actifs à forte teneur en carbone (comme les combustibles fossiles) vers des actifs bas-carbone (comme les énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'électrification des systèmes de chauffage/refroidissement et des transports) ¹.

Nous sommes encore loin du compte. Le plus récent rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a, par exemple, constaté que l'insuffisance du financement et l'absence de politiques d'encadrement et d'incitation financières sont les principales causes des lacunes dans la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation. [...] Les flux financiers publics et privés destinés aux combustibles fossiles sont toujours plus importants que ceux destinés à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets².»

Il est aussi de plus en plus reconnu que les changements climatiques représentent un risque pour le système financier. Cette menace a été mise en évidence en 2015 lorsque Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre et président du Conseil pour la stabilité financière du G20 (ainsi qu'ancien gouverneur de la Banque du Canada), a prononcé un discours intitulé « Breaking the tragedy of the Horizon » (Briser la tragédie

à l'horizon) dans lequel il a identifié trois grands domaines au travers desquels la stabilité financière peut être affectée par les changements climatiques :

- 1. Risques physiques :** les incidences actuelles sur les engagements des assureurs et la valeur des actifs financiers qui découlent des événements liés au climat ou aux conditions météorologiques, tels que les inondations et les tempêtes qui endommagent les biens ou perturbent les échanges.
- 2. Risques de responsabilité :** les conséquences futures si les parties qui ont subi des pertes et des dommages dus aux effets des changements climatiques réclament des compensations auprès de ceux qu'elles considèrent responsables. Ces demandes d'indemnisation pourraient intervenir dans des décennies, mais ce sont les extracteurs et les émetteurs de carbone — et, s'ils sont couverts par une garantie responsabilité civile, leurs assureurs — qui risquent d'être les plus durement touchés.
- 3. Risques de transition :** les risques financiers qui pourraient résulter des processus d'ajustement vers une économie à plus faible intensité de carbone. L'évolution des politiques, des technologies et des risques physiques pourrait entraîner une réévaluation des valeurs d'un large éventail d'actifs à mesure que les coûts et les opportunités deviennent apparents.³

Le principal argument de M. Carney est que les acteurs du secteur financier se concentrent tellement sur le court-terme qu'«une fois que les changements climatiques deviendront une question déterminante pour la stabilité financière, il sera peut-être déjà trop tard⁴ ».

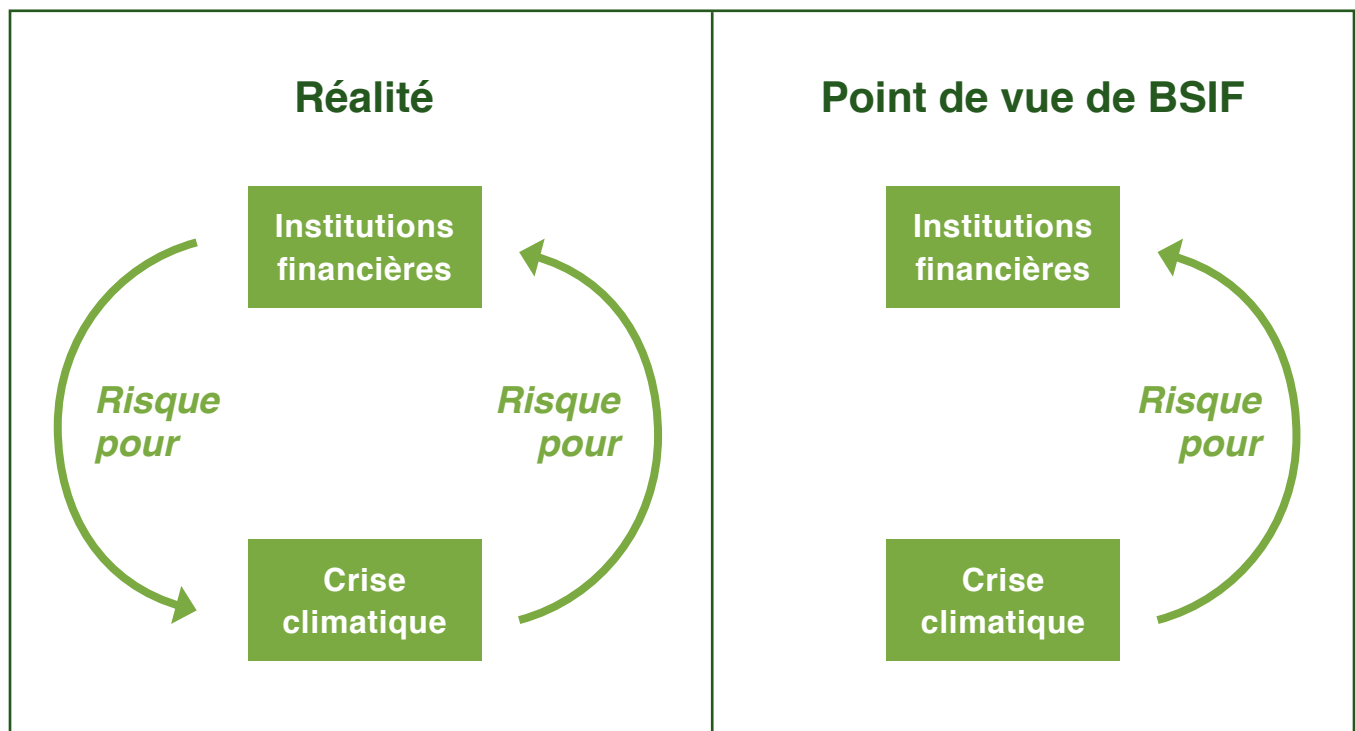
Cette reconnaissance croissante de la menace que représentent les changements climatiques pour la stabilité financière a donné lieu à deux types de travaux. Le premier consistait à développer une meilleure base d'information pour évaluer les risques, ce qui a conduit en 2017 à la publication de vastes recommandations en matière de divulgation et de gouvernance par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) (ou Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat)⁵. Le second a impliqué la création (également en 2017) du Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System (NGFS) (ou Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier) afin d'élaborer une approche commune pour les régulateurs financiers en matière de gestion des risques liés au climat et de mobiliser la finance traditionnelle pour soutenir la transition vers une économie durable⁶.

Le premier volet — protéger les résultats des banques et des investisseurs contre les risques physiques, de responsabilité et de transition liés aux changements climatiques grâce à une meilleure information — est progressivement codifié dans les systèmes de réglementation financière. Il s'agit notamment de la ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques⁷, publiée en mars 2023 par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'organisme fédéral de réglementation bancaire du Canada.

Le deuxième volet — protéger le climat contre les banques et les investisseurs en réorientant le financement des combustibles fossiles vers les solutions climatiques — est encore naissant.

Au Canada, le BSIF a fait valoir que ce qu'on appelle la « double matérialité⁸ » (protéger les banques contre le risque climatique et protéger le climat contre la recherche de profits à courte vue des banques) ne relève pas de son mandat⁹.

Dans son audit d'avril 2023 sur le rôle du BSIF dans la surveillance du risque climatique, le commissaire fédéral à l'environnement et au développement durable a constaté que le BSIF interprétait son mandat de manière trop étroite : « Bien que le mandat du BSIF n'ait pas changé, le paysage juridique canadien a changé, en particulier en ce qui concerne les objectifs du Canada en matière d'environnement et de développement durable. » Ces changements signifient que « la prochaine stratégie du BSIF doit contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie fédérale. L'approche pangouvernementale du développement durable de la stratégie fédérale comporte des objectifs ambitieux, notamment celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030 et de parvenir à zéro émission nette d'ici 2050¹⁰. » (C'est nous qui soulignons.)



Graphique : Le BSIF ignore le principe de « double matérialité ».

Ultimement, l'audit du commissaire a abouti à la conclusion essentielle que « la stratégie du BSIF pour faire face aux risques financiers liés au climat vise à améliorer la résilience des institutions financières sous réglementation fédérale, mais ne parviendra pas à encourager la transition vers une économie zéro émission nette¹¹ ».

LES NATIONS UNIES DÉNONCENT L'ÉCOBLANCHIMENT DES BANQUES CANADIENNES

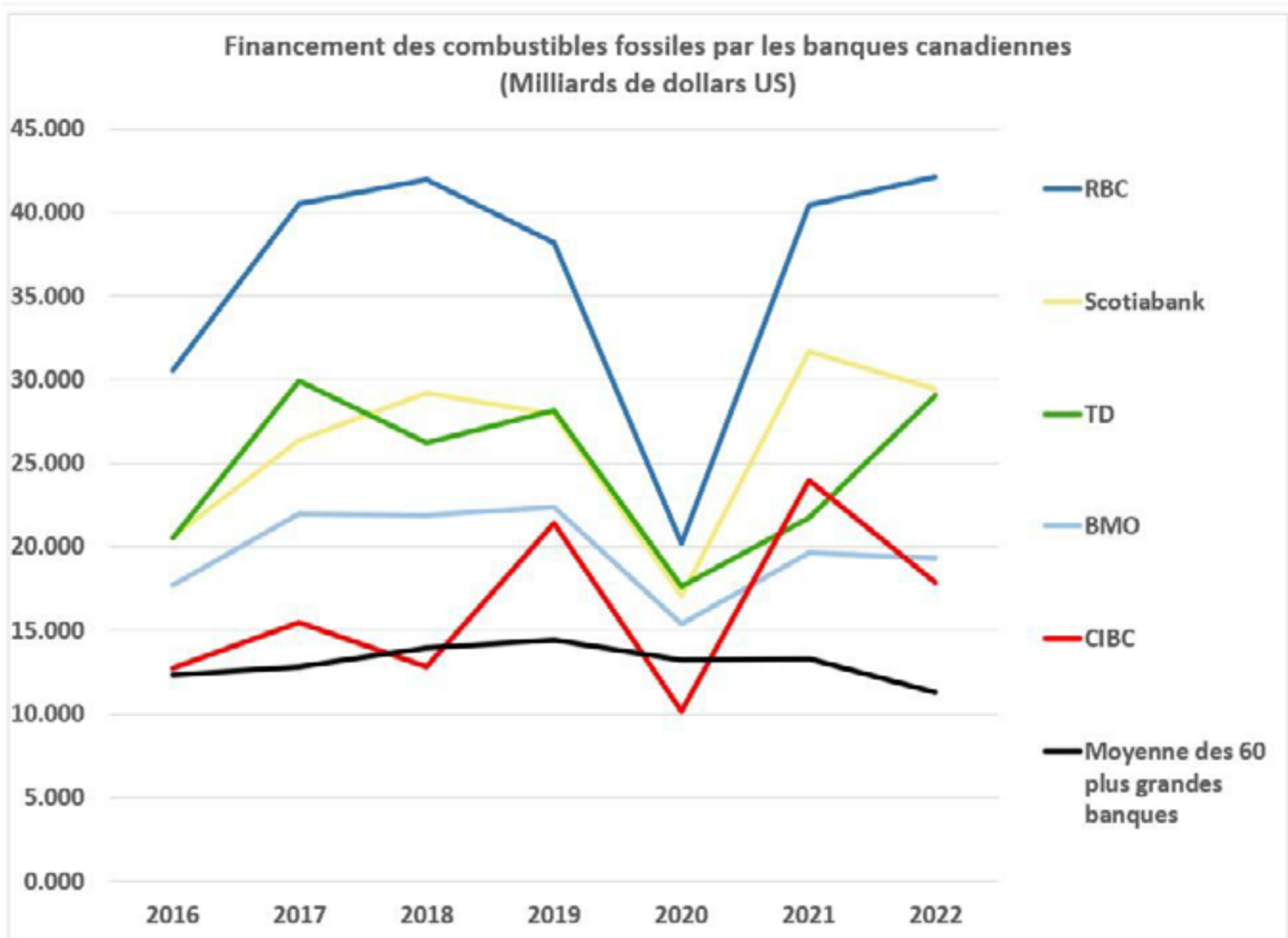
« Il est temps de tracer une ligne rouge autour de l'écoblanchiment¹². »

CATHERINE MCKENNA

présidente du Groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies sur les engagements de zéro émission nette des entités non étatiques

Les conclusions du commissaire interviennent à un moment où les banques canadiennes font l'objet de vives critiques pour le rôle important qu'elles jouent à l'échelle mondiale dans la perpétuation de ce décalage, où l'argent continue d'affluer vers les combustibles fossiles au lieu d'être consacré à des solutions climatiques¹³. En réponse à ces critiques, les cinq grandes banques canadiennes ont toutes rendu publics leurs engagements net zéro en octobre 2021¹⁴.

Pourtant, malgré ces engagements, les banques canadiennes se hissent au rang des plus importants bailleurs de fonds des combustibles fossiles dans le monde. Selon le rapport *Banking on Climate Chaos* paru en 2023, la part des banques canadiennes dans le financement des combustibles fossiles des 60 plus grandes banques du monde s'élève à 20,4 %, contre 13,8 % en 2016. La RBC a été le plus important financier du charbon, du pétrole et du gaz en 2022, tandis que les banques Scotia, TD, BMO et CIBC se sont toutes classées dans le top 15 des banques mondiales. Collectivement, elles ont fourni plus de 1000 milliards de dollars (CDN) (862 milliards USD) de fonds aux compagnies de charbon, de pétrole et de gaz depuis la signature de l'Accord de Paris¹⁵.



Sources : données issues du rapport Banking on Climate Chaos (2023).

Les Nations Unies ont interpellé les banques sur cette contradiction entre leurs engagements formels en faveur du net zéro et leur soutien croissant aux combustibles fossiles.

Les cinq grandes banques canadiennes (en tant que membres de la Net Zero Banking Alliance ou NZBA, parrainée par l'ONU) et Desjardins (en tant que membres de la Net zero Assets Managers Initiatives ou NAZMI, aussi soutenue par l'ONU) ont pris l'engagement d'atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050¹⁶. La NZBA et la NAZMI, ainsi que les alliances comparables entre compagnies d'assurances, fonds de pension, gestionnaires d'actifs,

consultants en investissements et prestataires de services financiers font toutes partie de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ). La GFANZ a été lancée en avril 2021 par l'envoyé spécial des Nations Unies pour l'action climatique et la finance, Mark Carney, et la présidence de la COP26 — en partenariat avec la campagne « Race to Zero » de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) — afin de coordonner les efforts à travers tous les secteurs du système financier dans le but d'accélérer la transition vers une économie mondiale zéro émission nette¹⁷.

Les membres de la GFANZ faisaient auparavant partie de la campagne *Race to Zero* de l'ONU (pour en savoir plus, voir ci-dessous la section « La GFANZ se retire discrètement de Race to Zero »), qui comprend des institutions financières, d'autres entreprises, des gouvernements municipaux et provinciaux, ainsi que des établissements d'enseignement et de soins de santé.

Afin d'assurer la cohérence entre ces différents secteurs, et pour se prémunir des tentatives d'écoblanchiment (publicités trompeuses ou mensongères diffusées par une organisation afin de présenter une image publique respectueuse de l'environnement), les Nations Unies ont établi ce qu'elles décrivent comme une « ligne rouge autour de l'écoblanchiment » : un ensemble commun de critères qui clarifie ce qui constitue une approche scientifique en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici à 2050.

Ces critères ont été définis pour la première fois en juin 2022 par le Groupe d'expert chargé de l'examen par les pairs de l'initiative *Race to Zero* de l'ONU, qui a donné aux banques un délai d'un an pour publier un plan de mise en conformité¹⁸.

Les critères ont été formalisés dans le rapport *Integrity Matters: Net Zero Commitments by Businesses, Financial Institutions, Cities and Regions* (L'intégrité compte : Engagements « net zéro » des entreprises, des institutions financières, des villes et des régions)¹⁹ du Groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies sur les engagements de zéro émission nette des entités non étatiques. Ce rapport a été rendu public lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat qui s'est tenue en novembre 2022 en Égypte, en présence du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui a déclaré « Nous devons faire preuve de tolérance zéro pour l'écoblanchiment net zéro. Le rapport du groupe d'experts publié ce jour est un guide pratique visant à garantir des engagements crédibles et responsables²⁰ ».

Selon *Race to Zero*, « tous les membres existants et les organisations partenaires devront satisfaire aux critères d'ici le 15 juin 2023 au plus tard²¹ ». Les cinq grandes banques canadiennes ont toutes publié leur plan pour respecter leurs engagements zéro émission nette, mais, comme détaillé ci-dessous, aucun de ces plans n'atteint ou ne surpasse les critères minimaux de l'ONU.

Critères <i>Race to Zero</i> de l'ONU ²²	RBC	Banque Scotia	TD	BMO	CIBC
Ne pas financer de nouveaux projets de combustibles fossiles. ²³	4e plus important soutien à l'expansion des combustibles fossiles dans le monde en 2022 (6.59 milliards USD).	3rd largest support for fossil fuel expansion in the world in 2022 (USD 6.95 billion)	14th largest support for fossil fuel expansion in the world in 2022 (USD 4.27 billion)	6th largest support for fossil fuel expansion in the world in 2022 (USD 6.07 billion)	25th largest support for fossil fuel expansion in the world in 2022 (USD 2.57 billion)
Objectifs intermédiaires de réduction d'au moins 50% des émissions absolues d'ici à 2030 (pour le pétrole et le gaz) de portée 1 à 3.	Réduction de 35% de l'intensité en CO2 par rapport au niveau de référence de 2019 pour les émissions de portée 1 et 2. Réduction de 11 à 27% de l'intensité carbone pour les émissions de portée 3 ²⁴ .	Amélioration de 30% de l'intensité des émissions en CO2 par rapport au niveau de référence de 2019. Pas d'émission de portée 3 ²⁵ .	Réduction de 29% de l'intensité carbone des émissions de portée 1 à 3 par rapport au niveau de référence de 2019 ²⁶ .	Réduction de 33% de l'intensité carbone des émissions de portée 1 et 2 du portefeuille par rapport au niveau de référence de 2019. Réduction de 24% des émissions absolues de portée 3 ²⁷ .	Réduction de 35% de l'intensité carbone des émissions de portée 1 et 2 par rapport au niveau de 2020. Réduction de 27% de l'intensité des émissions de portée 3. Les objectifs comprennent les crédits de réduction de carbone ²⁸ .
Fixer des objectifs en termes d'émissions absolues.	Objectif en termes d'intensité carbone.	Objectif en termes d'intensité carbone.	Objectif en termes d'intensité carbone.	Objectif en termes d'intensité carbone.	Objectif en termes d'intensité carbone.
Inclure toutes les émissions du portefeuille financées / facilitées / assurées ²⁹ .	Ne tient pas compte des activités de financement substantielles dans les portefeuilles pris en compte (c'est-à-dire la souscription et les prêts entièrement engagés).	La souscription n'est pas incluse, les prêts entièrement engagés ne concernent que son portefeuille pétrolier et gazier.	Les émissions incluses gagneraient à être plus claires, notamment en ce qui concerne les catégories d'actifs prises en compte.	N'inclut pas les montants des prêts engagés ni les activités de souscription. Les émissions incluses gagneraient à être clarifiées, notamment en ce qui concerne les classes d'actifs prises en compte.	N'inclut pas les émissions associées aux montants des prêts engagés pour ses portefeuilles de pétrole et de gaz ou d'électricité ni les activités de souscription. Il serait utile d'apporter plus de clarté, notamment en ce qui concerne les catégories d'actifs prises en compte.
Aligner les politiques externes et les engagements, y compris les adhésions aux associations, sur l'objectif de réduction de 50% d'ici à 2030 et atteindre l'objectif net zéro d'ici à 2050.	Les cinq grandes banques adhèrent toutes à l'Association des banquiers canadiens, qui s'est opposée à la divulgation obligatoire des risques climatiques ³⁰ . Elles sont aussi de ferventes alliées politiques de l'expansion des combustibles fossiles ³¹ . Les cinq grandes banques se sont opposées aux résolutions climat présentées lors de leurs assemblées générales annuelles de 2022 ³² .				

Les nouveaux critères n'ont pas été bien accueillis par les banques qui devaient les respecter et certaines d'entre elles ont menacé de quitter l'initiative menée par l'ONU. Tout a commencé lorsque des sources anonymes de trois grandes banques étatsuniennes ont déclaré au *Financial Times* qu'elles envisageaient de se retirer de la GFANZ en raison des nouveaux critères de Race to Zero. Selon le rapport, « certains des membres les plus importants de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero ont déclaré qu'ils se sentaient pris au dépourvu par le durcissement des critères climatiques de l'ONU et s'inquiétaient des risques juridiques liés à leur participation³³ ». Un cadre supérieur aurait déclaré : « Et si nous nous trompons, si nous commettons une erreur ou si quelqu'un ment? La banque peut alors être poursuivie en justice, c'est un risque inacceptable».

Des sources anonymes au sein de banques canadiennes ont déclaré ultérieurement au *Globe and Mail* qu'elles envisageaient leur retrait de la GFANZ³⁴.

Selon ces banquiers, leurs préoccupations sont doubles : les nouveaux critères sont trop strictes et les exposent potentiellement à des risques juridiques.

Dans le premier cas, les banques canadiennes ont estimé que l'ONU « changeait les règles du jeu » en exigeant l'élimination progressive du financement des combustibles fossiles³⁵. Les Nations Unies ont rétorqué qu'elles ne faisaient que rendre explicite ce qui avait toujours été implicite³⁶.

Les organisations environnementales et autochtones ont alerté dès octobre 2021 sur le fait que les banques pourraient adhérer à la GFANZ à des fins de relations publiques, dans le but d'attester auprès du public, des investisseurs et des régulateurs gouvernementaux qu'elles prennent des mesures pour lutter contre les changements climatiques, sans craindre de conséquences en cas d'inaction³⁷. Ce recours à des programmes volontaires a été mis en pratique à de nombreuses reprises, lorsqu'une industrie sous pression pour ses méfaits et/ou sa pollution lance une initiative volontaire pour donner l'impression qu'elle prend le problème au sérieux et pour éviter une réglementation gouvernementale. Cette pratique a été initiée par l'industrie chimique canadienne — quand elle a créé le programme « Responsible Care » pour parer aux demandes de renforcement de la réglementation à la suite de la catastrophe meurtrière de Bhopal en 1984 — et reproduite dans le domaine du climat par le Voluntary Challenge Registry dans les années 1990, programme qui a échoué à réduire les GES, mais a permis de donner « l'apparence de l'action »³⁸.

Cette fois, cependant, les Nations Unies ont battu en brèche le bluff des banquiers. Plutôt que de laisser les compagnies décider si elles en font « assez » ou non, l'ONU a fixé des objectifs clairs. Et si les compagnies ne les respectent pas, elles s'exposent à la possibilité réelle (et embarrassante) d'être mises à la porte.

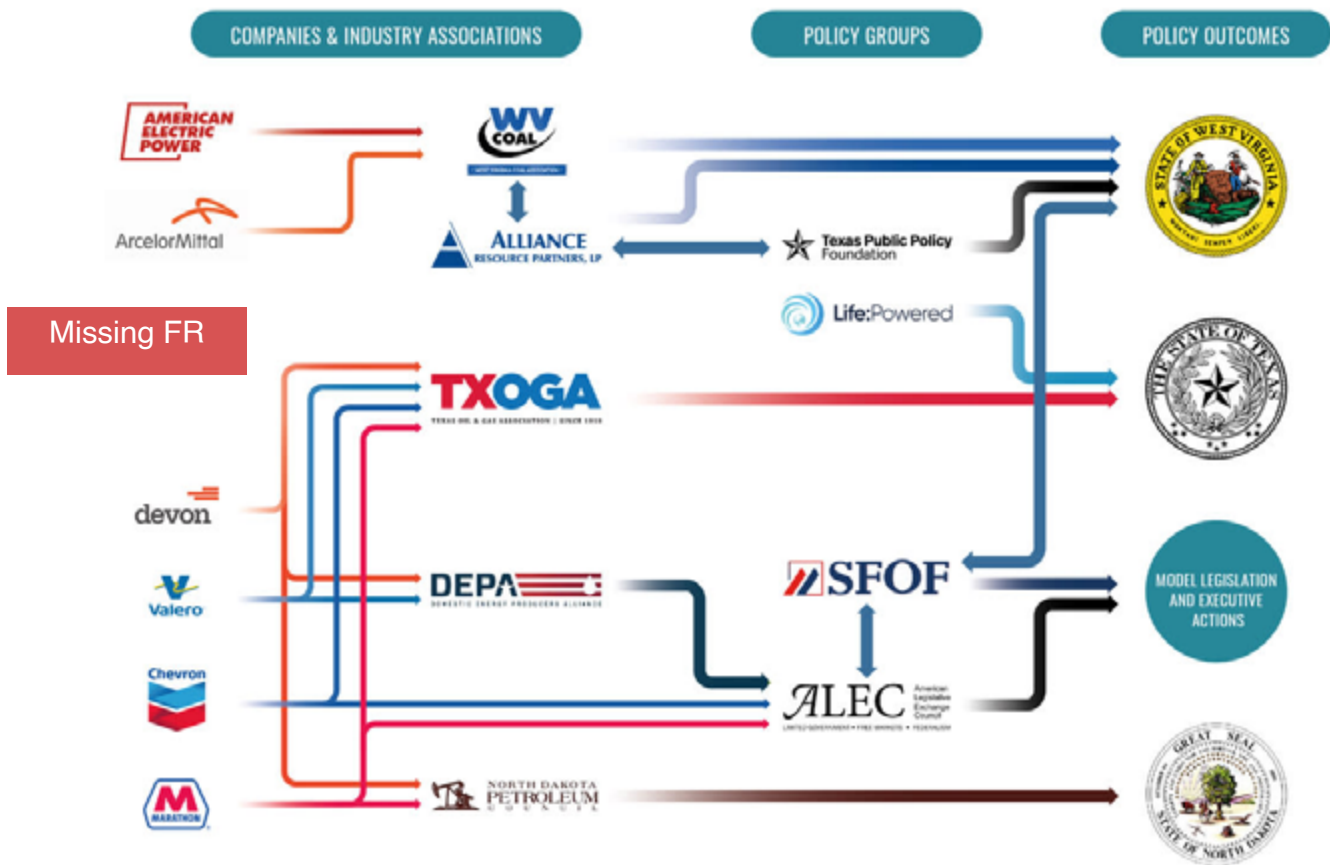
LE SECTEUR DES COMBUSTIBLES FOSSILES CRÉE UN MOUVEMENT « ANTI-ESG »

Au moment même où les programmes volontaires étaient critiqués, car considérés comme de l'écoblanchiment, les puissants intérêts des combustibles fossiles ont élaboré une stratégie juridique pour attaquer les engagements des institutions financières en matière de climat³⁹. Ainsi, des banques et des gestionnaires d'actifs comme Blackrock ont été menacés de poursuites judiciaires pour « collusion » contre les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz s'ils limitaient le financement des combustibles fossiles ou engageaient d'autres mesures souvent regroupées sous l'appellation ESG (environnement, société et gouvernance)⁴⁰.

Au moment où les nouveaux critères de l'ONU étaient publiés, la RBC a été confrontée aux efforts du Texas pour limiter l'action des banques contre les fabricants d'armes à feu et les entreprises de combustibles fossiles. Le Texas a adopté des lois interdisant aux entités de l'État, y compris son important marché des obligations municipales, de passer des contrats avec les banques et autres institutions financières qui boycottent les entreprises du secteur de l'énergie ou qui font preuve de « discrimination » à l'égard d'une entité ou d'une association commerciale spécialisée dans la fabrication d'armes à feu⁴¹. Contrairement à Blackrock et aux banques européennes Crédit Suisse et UBS, la RBC a finalement été en mesure de convaincre

les législateurs texans que ses politiques en matière de climat était « suffisamment modérées » pour passer le test texan relatif au boycott, par les banques, des compagnies pétrolières et gazières. Les écologistes, cependant, y ont vu la preuve que la RBC ne prenait pas au sérieux ses engagements zéro émission nette⁴².

La campagne anti-ESG n'est pas, comme elle est parfois présentée dans les médias, qu'un simple élément de la « guerre des cultures » ou d'un sentiment général « anti-woke ». Il s'agit d'une manœuvre stratégique bien financée par les intérêts des combustibles fossiles pour protéger leur position, qui a multiplié les attaques envers les engagements ESG des entreprises à mesure que ceux-ci se rapprochaient d'une codification dans la loi ou d'une pratique acceptée. Un article paru dans le New York Times explique en détail comment les mêmes groupes — financés par l'argent noir de l'industrie fossile — qui finançaient et menaient des campagnes de déni climatique « arment » aujourd'hui les trésoriers d'États républicains pour qu'ils s'en prennent aux banques et aux investisseurs qui limitent le financement du pétrole, du charbon et du gaz⁴³. Influence Map a fourni des détails supplémentaires sur le rôle des compagnies de combustibles fossiles et des associations industrielles dans le financement du mouvement et l'élaboration de la législation⁴⁴.



Source : données issues du rapport d'Influence Map (2023)

La campagne « anti-ESG » a reçu le soutien de personnalités politiques républicaines de premier plan, telles que le chef de la minorité au Sénat américain, Mitch McConnell, et le gouverneur de Floride, Ron DeSantis. Les responsables d'États dirigés par les Républicains ont lancé des enquêtes sur la manière dont les gestionnaires d'actifs votent les propositions des actionnaires, et les législateurs envisagent ou ont adopté des lois exigeant que les fonds de pension publics se désengagent des gestionnaires d'actifs qui prennent en compte les préoccupations liées au climat ou à l'équité raciale dans le cadre de leurs investissements⁴⁵.

Ce mouvement s'est également attaqué à des personnes impliquées dans la campagne Race to Zero. Le coprésident du groupe

consultatif Race to Zero de l'ONU, Thomas Hale, professeur à Oxford, a été choqué d'apprendre qu'il pouvait être poursuivi personnellement en vertu des lois antitrust pour avoir « simplement été explicite sur le fait que l'expansion de la production de charbon ne fait partie d'aucun scénario scientifique crédible permettant d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris⁴⁶ ».

À l'instar des campagnes de déni climatique qui ont retardé l'action pendant des décennies⁴⁷, ce nouveau mouvement a de l'impact. En décembre 2022, le fonds d'investissement Vanguard a quitté l'initiative Net Zero Asset Managers à la suite d'une enquête lancée par le Texas sur les pratiques ESG de l'entreprise. La banque U.S. Bancorp a semblé assouplir sa politique en matière

de risques environnementaux et sociaux pour éviter d'être placée sur la liste des institutions financières à accès restreint de la Virginie occidentale. En mars 2023, le réassureur Munich Re s'est retiré de la Net Zero Insurance Alliance, invoquant des préoccupations antitrust. Peu après, l'assureur Zurich Insurance Group a fait de même⁴⁸. Début 2023, une douzaine de

grandes sociétés financières étatsuniennes, dont Blackrock, Blackstone, KKR et T Rowe Price ont averti que le mouvement anti-ESG représentait un risque important pour elles⁴⁹. La Lloyds of London a prévenu que les Nations Unies devaient rendre leurs critères moins contraignants, faute de quoi les compagnies d'assurance quitteraient l'alliance⁵⁰.

LA GFANZ SE RETIRE DISCRÈTEMENT DE RACE TO ZERO, RENFORÇANT LES APPELS À LA RÉGLEMENTATION

Race to Zero a modifié la formulation de ses critères à la mi-septembre pour éviter toute action en justice⁵¹, mais les inquiétudes ont persisté à mesure que la campagne anti-ESG prenait de l'ampleur. Face à la perspective de défections massives, la GFANZ s'est discrètement retirée de *Race to Zero* en modifiant ses conditions d'adhésion afin de permettre à ses membres de définir leur propre voie vers l'objectif net zéro plutôt que de leur imposer le respect scrupuleux des critères établis par *Race to Zero*.

Dans son rapport d'avancement 2021, la GFANZ soulignait que « pour garantir la crédibilité et la cohérence, l'accès à la GFANZ était fondé sur la campagne *Race to Zero* de l'ONU⁵² ».

Son rapport d'avancement 2022 a placé la barre beaucoup plus bas, car il était alors simplement question de « tenir compte » des critères de *Race to Zero* (soit en tenir compte,

mais sans que les membres ne soient tenus de s'y conformer) : « À l'avenir, les Alliances continueront d'évaluer et d'actualiser leurs critères d'adhésion, en fonction de l'évolution des contextes scientifique, technologique et politique, en cohérence avec les divers contextes économiques, juridiques et réglementaires au sein desquels opèrent les signataires. Ce faisant, les Alliances tiendront compte des conseils et des orientations des champions de haut niveau de l'ONU en matière de changements climatiques et de *Race to Zero* », parmi d'autres organismes, et « s'engageront activement auprès d'eux⁵³. »

La rupture de la GFANZ avec les critères crédibles et scientifiques est totale.

Cependant, dans leur assaut envers les mesures ESG, l'industrie des combustibles fossiles et ses alliés politiques ont peut-être marqué contre leur camp.

En attaquant des initiatives volontaires comme la GFANZ et *Race to Zero*, le mouvement anti-ESG fournit un argument de poids en faveur de l'intervention des gouvernements et de l'établissement de règles claires et d'exigences minimales dans la législation et/ou la réglementation. Dans les mots du coprésident de *Race to Zero*, Thomas Hale :



« Premièrement, à mesure que les politiques climatiques deviennent existentielles, la bataille sur l'action climatique des entreprises va s'intensifier. Les groupes d'intérêts se mobilisent avec force. Se cacher derrière des prétextes politiques peu convaincants ne fonctionnera pas. Les compagnies dont les objectifs zéro émission nette sont flous et qui tentent de satisfaire les deux parties seront dans le collimateur. Il faut de la clarté et de la rigueur.

Deuxièmement, les lois régissant notre économie doivent rattraper leur retard et inclure les objectifs climatiques. Le fait que des lois anti-concurrence, créées pour protéger l'intérêt public, puissent être manipulées pour aller à l'encontre de celui-ci montre un besoin urgent de réforme. Des actions crédibles et volontaires créent une dynamique en faveur de ces changements, mais les régulateurs doivent prendre le relais⁵⁴. »

Le Groupe de travail de haut niveau des Nations Unies, présidé par l'ancienne ministre canadienne de l'Environnement Catherine McKenna, abonde dans ce sens :



« Pour lutter efficacement contre l'écoblanchiment et garantir des conditions de concurrence équitables, les acteurs non étatiques doivent dépasser le stade des initiatives volontaires et passer à des exigences réglementées en matière d'émissions nettes zéro. Le contrôle et l'application des règles dans l'espace volontaire sont difficiles. Plusieurs grands acteurs non étatiques — en particulier les sociétés du secteur privé et les entreprises publiques — n'ont à ce jour pris aucun engagement en faveur du net zéro, ce qui pose problème en termes de compétitivité. Cette situation évolue rapidement, mais elle nécessite encore la détermination des gouvernements et des organismes de réglementation pour uniformiser les règles du jeu au niveau mondial. C'est pourquoi nous demandons que les grandes entreprises émettrices soient les premières à être soumises à une réglementation, notamment en ce qui concerne la garantie de leurs engagements zéro émission nette et l'obligation d'établir des rapports annuels sur les progrès accomplis⁵⁵. »

CONCLUSION:

le temps est venu de réglementer les banques

La décision des membres de la GFANZ de rompre avec l'initiative Race to Zero a probablement été motivée par leur crainte d'être dénoncés pour leur écoblanchiment et par le risque juridique (potentiel) d'être accusés de collusion ou de perdre des marchés publics lucratifs dans les États américains détenus par les Républicains.

Dans tous les cas, en coupant les ponts avec les Nations Unies, les banques indiquent clairement que les gouvernements nationaux doivent établir des règles pour obliger les banquiers à faire ce qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas faire de leur propre chef : adapter leurs stratégies de prêt et d'investissement aux exigences d'un monde à zéro émission de carbone.

Cette approche bénéficie du soutien du public et de tous les partis. Dans un sondage réalisé par Angus Reid pour Greenpeace Canada, 70% de la population canadienne est en accord avec l'affirmation selon laquelle le gouvernement devrait exiger des banques qu'elles alignent leurs activités de financement des combustibles fossiles sur les efforts de lutte contre les changements climatiques, notamment en réduisant leur soutien financier aux combustibles fossiles⁵⁶.

En mai 2023, le député Libéral Ian Turnbull (avec le soutien de député·es du Nouveau Parti Démocratique, du Bloc Québécois et du Parti Vert) a déposé une motion en ce sens au Parlement. La motion stipule ce qui suit : « Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait utiliser tous les outils législatifs et

réglementaires dont il dispose pour aligner le régime financier du Canada avec l'Accord de Paris adopté par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques⁵⁷. »

Le commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada a plaidé pour que cette question relève désormais du mandat de l'organisme fédéral de réglementation bancaire⁵⁸.

Les idées ne manquent pas pour atteindre cet objectif.

Des groupes de défense de l'environnement et d'investissements ont produit une feuille de route pour un système financier durable au Canada⁵⁹ qui explique comment l'obligation pour les institutions financières, les entités fédérales et les sociétés d'adopter un plan climat crédible pourrait être mise en œuvre dans le cadre de la législation existante. Les critères *Race to Zero* des Nations Unies pourraient en constituer le fondement.

En ce qui concerne les évolutions législatives au Canada, la Sénatrice Rosa Gonzalez a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire, la *Loi sur la finance alignée sur le climat*, qui fait de l'alignement sur les cibles climatiques une obligation prioritaire pour les organismes de réglementations et intègre des mesures visant à imposer des objectifs scientifiques aux entités financières dans le but de garantir une plus grande résilience climatique dans l'ensemble de l'écosystème financier⁶⁰.

Greenpeace Canada a formulé des recommandations à l'intention du Bureau du surintendant des institutions financières⁶¹ et de la Banque du Canada⁶² sur la manière de faire évoluer la réglementation financière d'un système axé sur la gestion des risques liés au climat au profit des résultats des banquiers à un système qui adopte une approche fondée sur le principe de précaution et aligne le système financier sur la réalisation de nos objectifs en matière de climat. Nous pensons que tout nouveau cadre réglementaire ou législatif devrait, au minimum, inclure des exigences pour les institutions financières, telles que :

1. Intégrer les conclusions du scénario Net Zéro de l'AIE dans leurs stratégies climat, ce qui inclurait une interdiction de financer tout nouveau projet d'exploitation de combustibles fossiles, ainsi que tout nouvel octroi de financement à des compagnies qui développent la production ou le transport de combustibles fossiles.
2. Présenter des objectifs de réduction en termes d'émissions absolues qui réduisent les émissions financées d'au moins 50% d'ici à 2030, conformément aux trajectoires scientifiques visant à limiter le réchauffement à 1.5°C.
3. Défendre, affirmer et respecter les droits des Peuples autochtones, notamment au travers d'un engagement à adhérer aux politiques et pratiques qui garantissent le consentement libre, informé et préalable (CLIP) des Peuples autochtones, conformément à l'article 32 de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUDPA).
4. S'engager à protéger et restaurer la biodiversité dans toutes les activités financières. Ces stratégies devraient être élaborées en partenariat étroit avec les Peuples autochtones, dont les droits et les connaissances sont essentiels à la régénération et à la gestion responsable des terres volées.

Les campagnes menées par les organisations environnementales et autochtones — et les contre-attaques agressives de la part des intérêts des combustibles fossiles — ont créé un élan politique favorable à une réglementation financière alignée sur l'Accord de Paris. Greenpeace Canada se réjouit de contribuer à l'élaboration de ces nouvelles règles cruciales au cours de l'année à venir.

NOTES

1. Lilia Caiado Couto (Avril 2023). How to boost international private climate finance: The role of central banks, financial regulators and sectoral coalitions. Chatham House. <https://www.chathamhouse.org/2023/04/how-boost-international-private-climate-finance/summary>
2. Section 2.3.3 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2023). Synthesis Report of the IPCC Sixth Assessment Report (AR6): Longer Report. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>
3. Mark Carney (29 septembre 2015). « Breaking the tragedy of the horizon - climate change and financial stability. » Discours à la Lloyds of London. <https://www.bankofengland.co.uk/speech/2015/breaking-the-tragedy-of-the-horizon-climate-change-and-financial-stability>
4. Ibid.
5. Pour plus de détails sur le mandat et les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat, voir <https://www.ngfs.net/en>
6. Pour plus de détails sur le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier, voir <https://www.ngfs.net/en>
7. Bureau du surintendant des institutions financières (7 mars 2023). « Le BSIF publie une ligne directrice sur la gestion des risques climatiques. » <https://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/fi-if/rg-ro/gdn-ort/gl-ld/Pages/b15-dft.aspx>
8. Matthias Täger (21 avril 2021). « "Double materiality": what is it and why does it matter? », London School of Economics and Political Science. <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/news/double-materiality-what-is-it-and-why-does-it-matter/>
9. Bureau du surintendant des institutions financières (7 mars 2023). Réponse du BSIF à la consultation sur le projet de ligne directrice B-15. <https://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/fi-if/rg-ro/gdn-ort/gl-ld/Pages/b15-dft.aspx>
10. Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada (20 avril 2023). Rapport 4 : La supervision des risques financiers liés aux changements climatiques — Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Bureau du vérificateur général du Canada. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/att__f_44247.html
11. Ibid.
12. Groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies sur les engagements de zéro émission nette des entités non étatiques (8 novembre 2022). Integrity Matters: Net Zero Commitments by Businesses, Financial Institutions, Cities and Regions. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/high-level_expert_group_n7b.pdf
13. The Canadian Press (13 avril 2023). « Canadian bank reported as biggest fossil fuel funder in the world. », Global News. <https://globalnews.ca/news/9620511/banks-fossil-fuel-funding-2022-report/>
14. BMO Groupe financier (15 octobre 2021). « Six des grandes banques canadiennes se joignent à l'Alliance bancaire Net zéro des Nations Unies », communiqué de presse. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/six-des-grandes-banques-canadiennes-se-joignent-a-l-alliance-bancaire-net-zero-des-nations-unies-878099549.html>
15. Rainforest Action Network et al. (2023), Banking on Climate Chaos: Fossil Fuel Finance Report 2023. <https://www.bankingonclimatechaos.org/>
16. Nations Unies. Who's in Race to Zero? <https://unfccc.int/climate-action/race-to-zero/who-s-in-race-to-zero>
17. Voir <https://www.gfanzero.com/about/>
18. Nations Unies (15 juin 2022). « "Race to Zero" campaign updates criteria to raise the bar on net zero delivery ». <https://climatechampions.unfccc.int/criteria-consultation-3-0/>
19. Groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies sur les engagements de zéro émission nette des entités non étatiques (8 novembre 2022). Integrity Matters: Net Zero Commitments by Businesses, Financial Institutions, Cities and Regions. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/high-level_expert_group_n7b.pdf
20. António Guterres (8 novembre 2022). « Secretary-General's remarks at launch of report of High-Level Expert Group on Net-Zero Commitments. », United Nations. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2022-11-08/secretary-generals-remarks-launch-of-report-of-high-level-expert-group-net-zero-commitments-delivered>
21. Nations Unies (15 juin 2022). « "Race to Zero" campaign updates criteria to raise the bar on net zero delivery ». <https://climatechampions.unfccc.int/criteria-consultation-3-0/>
22. Voir <https://unfccc.int/climate-action/race-to-zero-campaign#Minimum-criteria-required-for-participation-in-the-Race-to-Zero-campaign>
23. Les chiffres de cette rangée sont tirés du rapport 2023 de Rainforest Action Network et al. Banking on Climate Chaos: Fossil Fuel Finance Report 2023. <https://www.bankingonclimatechaos.org/>
24. Banque Royale du Canada (Octobre 2022). Rapport de carboneutralité. https://www.rbc.com/collectivite-impact-social/_assets-custom/pdf/rapport-de-carboneutralite-2022.PDF
25. Banque Scotia (2022). Rapport virage carboneutre de la Banque Scotia. https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Scotiabank_Net_Zero_Report_2022-FR.pdf
26. Banque TD (2022). Plan d'action sur les changements climatiques de la TD : rapport sur les progrès et rapport relatif au GIFCC <https://www.td.com/content/dam/tdcom/canada/about-td/pdf/esg/2022-climate-action-report-fr.pdf>
27. BMO Groupe financier (2023). Rapport climatique 2022. https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/04/BMO_2022_Climate_Report_FR_AODA.pdf
28. CIBC (2022). Accélération de la lutte contre les changements climatiques : Notre approche de carboneutralité. https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/cibc-net-zero-approach-fr.pdf
29. Investors for Paris Compliance (23 novembre 2022). Canadian Banks Net Zero Report Card. <https://www.investorsforparis.com/net-zero-report-card/>

30. Carl Meyer (28 mars 2022). « Canadian bankers on Bay Street are lobbying to delay climate transparency rules », The Narwhal. <https://thenarwhal.ca/canada-big-5-banks-climate/>
31. Geoff Dembicki (12 juin 2020). « For Troubled Oilsands, Canada's Big Banks Are Vital Allies », The Tyee. <https://thetyee.ca/News/2020/06/01/Troubled-Oilsands-Big-Banks/>
32. John Woodside (27 avril 2023). « This year's shareholder meetings "should be a wakeup call for the banks". » National Observer. <https://www.nationalobserver.com/2023/04/27/news/shareholder-meetings-should-be-wakeup-call-banks-climate>
33. Stephen Morris, Kenza Bryan et Owen Walker (21 septembre 2022). « U.S. banks threaten to leave Mark Carney's green alliance over legal risks », Financial Times. <https://www.ft.com/content/0affebaa-c62a-49d1-9b44-b9d27f0b5600>
34. Jeffery Jones et James Bradshaw (20 septembre 2022). « Canadian banks having second thoughts about Mark Carney's green alliance over legal, governance risks. », The Globe and Mail. <https://www.theglobeandmail.com/business/article-mark-carney-gfanz-banks/>
35. Ibid.
36. Nations Unies (15 juin 2022). « "Race to Zero" campaign updates criteria to raise the bar on net zero delivery ». <https://climatechampions.unfccc.int/criteria-consultation-3-0/>
37. Stand.Earth (7 octobre 2021). « 90+ groups criticize Carney's green finance alliances as greenwashing ahead of COP26 », communiqué de presse. <https://stand.earth/press-releases/90-groups-criticize-carneys-green-finance-alliances-as-greenwashing-ahead-of-cop26/>
38. Douglas Macdonald (2007). *Business and Environmental Politics in Canada*, Broadview Press, pp. 116-167.
39. David Gelles (5 août 2022). « How Republicans Are 'Weaponizing' Public Office Against Climate Action », New York Times. <https://www.nytimes.com/2022/08/05/climate/republican-treasurers-climate-change.html>
40. Patrick Temple-West et Brooke Masters (1er mars 2023). « Wall Street titans confront ESG backlash as new financial risk », Financial Times. <https://www.ft.com/content/f5fe15f8-3703-4df9-b203-b5d1dd01e3bc>
41. Ian Bickis (2 juin 2022). « RBC facing heat in Texas for stance on divisive issues like guns and climate change. », The Canadian Press. <https://www.cbc.ca/news/business/rbc-texas-guns-climate-change-1.6475378>
42. Ian Bickis (29 août 2022). « RBC climate action mild enough to pass Texas fossil fuel test », The Canadian Press. <https://www.theglobeandmail.com/business/article-rbc-climate-action-mild-enough-to-pass-texas-fossil-fuel-test-2/>
43. David Gelles (August 5, 2022). "How Republicans Are 'Weaponizing' Public Office Against Climate Action." New York Times. URL: <https://www.nytimes.com/2022/08/05/climate/republican-treasurers-climate-change.html>
44. Influence Map (Mai 2023). *Anti-ESG and the Fossil Fuel Sector: How the sector helped spark the US backlash movement*. <https://influencemap.org/report/Anti-ESG-and-the-Fossil-Fuel-Sector-21873>
45. Patrick Temple-West et Brooke Masters (1er mars 2023). « Wall Street titans confront ESG backlash as new financial risk », Financial Times. <https://www.ft.com/content/f5fe15f8-3703-4df9-b203-b5d1dd01e3bc>
46. Thomas Hale (28 septembre 2022). « Corporate pushback against climate action is getting desperate », Climate Home News. <https://www.climatechangenews.com/2022/09/28/corporate-pushback-against-climate-action-is-getting-desperate/>
47. Naomi Oreskes et Erik M. Conway (2011). *Merchants of Doubt: How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Climate Change*. Bloomsbury Publishing.
48. Influence Map (May 2023). *Anti-ESG and the Fossil Fuel Sector: How the sector helped spark the US backlash movement*. <https://influencemap.org/report/Anti-ESG-and-the-Fossil-Fuel-Sector-21873>
49. Patrick Temple-West et Brooke Masters (1er mars 2023). « Wall Street titans confront ESG backlash as new financial risk », Financial Times. <https://www.ft.com/content/f5fe15f8-3703-4df9-b203-b5d1dd01e3bc>
50. Tommy Wilkes et Greg Roumeliotis (24 mai 2023). « Lloyd's of London boss calls for UN climate alliance rules rethink », Reuters. <https://www.reuters.com/business/environment/un-says-us-concerns-have-led-insurers-quitting-climate-alliance-2023-05-24/>
51. Voir <https://climatechampions.unfccc.int/race-to-zero-clarifications/>
52. GFANZ (Novembre 2021). *The Glasgow Financial Alliance for Net Zero: Our progress and plan towards a net-zero global economy*. <https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2021/11/GFANZ-Progress-Report.pdf>
53. GFANZ (2022). *The Glasgow Financial Alliance for Net Zero 2022 Progress Report*. <https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2022/10/GFANZ-2022-Progress-Report.pdf>
54. Thomas Hale (28 septembre 2022). « Corporate pushback against climate action is getting desperate », Climate Home News. <https://www.climatechangenews.com/2022/09/28/corporate-pushback-against-climate-action-is-getting-desperate/>
55. Groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies sur les engagements de zéro émission nette des entités non étatiques (8 novembre 2022). *Integrity Matters: Net Zero Commitments by Businesses, Financial Institutions, Cities and Regions*. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/high-level_expert_group_n7b.pdf
56. Greenpeace Canada (9 décembre 2021). « Sondage : 70% des Canadien-nes veulent de la cohérence entre les objectifs net zéro des banques et leurs investissements », communiqué de presse. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/communique-de-presse/51618/sondage-70-des-canadien-c2%b7nes-veulent-de-la-coherence-entre-les-objectifs-net-zero-des-banques-et-leurs-investissements/>
57. Motion M-84 : Alignement avec l'Accord de Paris, 44e Législature, 1re Session. [https://www.noscommunes.ca/Members/fr/ryan-turnbull\(105480\)/motions/12396258](https://www.noscommunes.ca/Members/fr/ryan-turnbull(105480)/motions/12396258)
58. Commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada (20 avril 2023). *Rapport 4 : La supervision des risques financiers liés aux changements climatiques — Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Bureau du vérificateur général du Canada*. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/att__f_44247.html
59. Environmental Defence, Ecojustice et Shift Action for Pension Wealth and Planet Health (2 novembre 2022) *Roadmap to a Sustainable Financial System in Canada: Achieving Alignment through Credible Climate Plans* <https://environmentaldefence.ca/report/roadmap-to-a-sustainable-financial-system-in-canada/>

60. Pour le texte de la législation et les documents de référence, voir <https://rosagalvez.ca/en/initiatives/climate-aligned-finance/>. Greenpeace Canada soutient l'architecture générale et l'intention du projet de loi, mais s'inquiète de l'utilisation potentielle des compensations carbone pour remplir les obligations.
61. Greenpeace Canada (Avril 2021). A precautionary approach to climate risk in financial policy and supervision. Mémoire de Greenpeace Canada soumis à la consultation du Bureau du surintendant des institutions financières portant sur la promotion de la préparation et de la résilience face aux risques liés au climat. <https://www.greenpeace.org/static/planet4-canada-stateless/2021/07/66675875-gpca-submission-to-osfi-april-2021.pdf>
62. Greenpeace Canada (8 octobre 2020). Formal Submission for the Bank of Canada's Monetary Policy Framework Review, mémoire. <https://www.greenpeace.org/static/planet4-canada-stateless/2021/03/0e80c322-greenpeace-monetary-policy-review-submission.pdf>

GREENPEACE

Greenpeace Canada est un organisme indépendant qui prône la nonviolence et utilise la confrontation créative pour exposer les problèmes environnementaux mondiaux et pour imposer les solutions qui sont essentielles à un avenir vert et pacifique. L'objectif de Greenpeace est d'assurer la capacité de la Terre à nourrir la vie dans toute sa diversité.

